

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 116 (1976)  
**Heft:** 5

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Revue militaire suisse

Fondée en 1856 - Paraît tous les mois

**Rédacteur en chef:** Colonel-divisionnaire M. Montfort

**Administrateur:** Major E. Juvet

**Administration et édition:**

Association de la Revue militaire suisse, 4, Place Pépinet, 1003 Lausanne, Tél (021) 22 44 44. Chèques post. 10-5209 - **Impression et expédition:** Imprimeries Réunies S.A. 33, Avenue de la Gare, Lausanne - **Annonces:** Permédia, département de Publicitas S.A. pour la presse périodique. 9-11, rue du Prince, 1211 Genève 8.  
Permédia - 6002 Lucerne Hirschmattstrasse, 36 Tél. (041) 23 66 66

---

**TARIF DES ABONNEMENTS:**

<b>Suisse</b>	1 an: Fr. 22.—	Prix du numéro
<b>Etranger</b>	1 an: Fr. 27.—	Fr. 2.50

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier et continuent jusqu'à révocation écrite.  
Une durée intermédiaire n'est acceptée que l'année de souscription.

---

## Propos sur le recrutement à l'occasion d'une relève

Après avoir dirigé le recrutement avec beaucoup de compétence pendant quinze ans, le colonel EMG Benoît Zimmermann a terminé sa carrière d'officier le 31 décembre 1970.

Il a été remplacé par le colonel EMG Charles Schaefer, originaire du Tessin et parlant aussi fort bien le français et l'allemand. Après avoir commandé des écoles de troupes blindées, le colonel Schaefer a passé plusieurs années comme attaché militaire en Autriche et en Scandinavie où il a pu recueillir des idées utiles pour l'exécution de sa nouvelle tâche.

Pour avoir travaillé avec le colonel Zimmermann pendant plusieurs années — et pour lui rendre hommage — j'éprouve le besoin de commenter certaines critiques parfois peu fondées concernant le recrutement.

Avec une obstination aimable, le colonel Zimmermann n'a cessé de sillonner la Suisse pour donner de l'impulsion à ses officiers de recrutement, les appuyer dans leur tâche, et pour contribuer à nouer des relations confiantes avec les autorités des cantons. Il voulait, avec raison, que, partout, le premier contact des jeunes avec l'armée soit une réussite. Comprenant qu'il fallait avant tout satisfaire les besoins de l'armée, il